



Une contribution archéologique à la théorie des sciences sociales est-elle possible ? Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Gardin

Sébastien Plutniak

► To cite this version:

Sébastien Plutniak. Une contribution archéologique à la théorie des sciences sociales est-elle possible ? Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Gardin. *P@lethnologie*, 2017, Archéologie et sciences sociales, 9, pp.7-21. 10.4000/palethnologie.279 . halshs-01672623

HAL Id: halshs-01672623

<https://shs.hal.science/halshs-01672623>

Submitted on 31 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une contribution archéologique à la théorie des sciences sociales est-elle possible ? Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Gardin et Jean-Claude Passeron

Sébastien Plutniak

[Version auteur de : Sébastien PLUTNIAK. 2017, « Une contribution archéologique à la théorie des sciences sociales est-elle possible ? Aspects de la controverse entre Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Gardin », *Palethnologie*, 9 : *Archéologie et sciences sociales*, sous la dir. de Philippe BOISSINOT, p. 7-21, <http://blogs.univ-tlse2.fr/palethnologie/2017-02-Plutniak/>.]

Table des matières

1	De l'analyse du discours à l'épistémologie des sciences humaines	4
1.1	La chronologie de la controverse	4
1.2	Les environnements marseillais et parisiens du débat	6
2	Un problème de philosophie des sciences	6
2.1	Une ambivalente mise à distance de la philosophie	6
2.2	Les faits et les procédures de connaissance dans l'analyse des sciences	8
2.3	La minoration des aspects ontologiques	9
3	Grande muette, grande absente : l'archéologie	9
3.1	Les embarras du fait archéologique	9
3.2	Le recours aux exemples archéologiques	11
3.3	La déficience épistémologique des concepts archéologiques .	13

Résumé

Le problème de la définition et de la situation disciplinaires de l'archéologie est abordé à partir de la controverse ayant opposé, entre 1980 et 2009, l'archéologue Jean-Claude Gardin et le sociologue Jean-Claude Passeron. Ce cas permet d'étudier les rapports conceptuels effectifs (et non ceux souhaités ou prescrits) entre l'archéologie et les autres sciences. Les contrastes entre les positionnements déclarés par

les deux acteurs et l'ancrage disciplinaire de leurs arguments sont examinés : là où le sociologue tire parti de sa formation philosophique, l'archéologue s'appuie avant tout sur ses travaux menés en sémiologie et en informatique. L'archéologie joue un rôle finalement mineur dans les arguments engagés. Cette controverse ne constitue donc pas un cas positif de circulation conceptuelle entre l'archéologie et les sciences sociales. Un angle mort du débat, relatif aux spécificités ontologiques des objets de l'archéologie, apparaît néanmoins comme une voie possible pour rendre effective cette circulation.

Mots-clefs : archéologie théorique, épistémologie des sciences sociales, controverse scientifique, Ehess

Depuis sa fondation en 1975, l'EHESS a régulièrement organisé des « journées de réflexion » destinées à rassembler ses différentes composantes disciplinaires autour d'une même problématique. L'archéologie figure parmi ces disciplines depuis la création, en 1960, d'une chaire de direction d'études à l'EPHE. Elle fut créée pour Paul Courbin (1922–1994), archéologue helléniste qui, dès 1967, fonda et anima un Bureau d'étude des méthodes archéologiques au sein de l'EPHE ([DARCQUE 1996](#), p. 319). En 1987, les journées de réflexion de l'EHESS portaient sur les « Problèmes et objets de la recherche en sciences sociales » et se sont tenues à Marseille (5 et 6 juin) et à Montrouge (12 et 13 juin). La lecture du programme des interventions a alors poussé Courbin à écrire au président de l'École, Marc Augé : il souhaitait lui faire remarquer que « 1. L'archéologie, science sociale s'il en fut, n'apparaît nulle part. 2. Elle est pourtant présente partout. » ([COURBIN 1987](#), p. 54). Après avoir détaillé les raisons de cet apparent paradoxe, Courbin formulait le souhait « qu'au milieu de toutes les disciplines prestigieuses, et abondamment représentées, qui font la gloire de l'École, l'archéologie ne soit pas complètement oubliée ». Archéologue de terrain, et alors engagé sur ses fouilles, Courbin n'a pas pu participer à ces rencontres, si ce n'est par cette lettre. Il en fut de même pour un autre des rares archéologues de l'École, Jean-Claude Gardin (1925–2013).

Cette évocation des rencontres de 1987 illustre les difficultés relatives à l'intégration de l'archéologie parmi les sciences sociales, y compris dans le cas d'une institution leur étant spécifiquement dédiée, comme l'est l'EHESS. Se mesurent ici à la fois la place numériquement réduite occupée par les archéologues et celle, non moins ténue, occupée par les connaissances et les concepts qui sont les leurs. Déclarer l'existence d'une sorte particulière de sciences, telles que les sciences sociales, pour ensuite affirmer l'inclusion de l'archéologie parmi celles-ci est une chose ; examiner la nature des rapports *effectivement* établis (ou, au contraire, absents) entre ces sciences en est une autre. Dans cet article, je souhaite contribuer à la seconde perspective. Le lecteur objectera que le sujet n'est pas neuf, qu'il est aujourd'hui fermement admis que l'archéologie est une science sociale (André Leroi-Gourhan est alors la figure d'autorité régulièrement invoquée à ce titre) et que les travaux consacrés aux rapports entre archéologie et ethnologie, archéologie et histoire, *etc.* sont fort nombreux : les travaux d'Alain Testart ou d'autres plus spécifiques encore pourraient être signalés à ce titre ([GALLAY 2011](#) ; [LATOUR](#)

et LEMONNIER 1994). En outre, la prise en compte de la littérature non francophone allongerait considérablement cette liste. Est-on toutefois assuré qu'il s'agisse bien de descriptions de ces relations entre disciplines et non de prescriptions sur ce qu'elles devraient être ? Rien n'est moins sûr et la juxtaposition disciplinaire apparaît bien souvent comme l'opérateur de relation le plus fréquent.

Afin de ne pas nous résigner trop tôt à l'idée qu'il s'agisse de la seule modalité possible, j'examinerais une controverse ayant présenté les conditions les plus favorables à une circulation conceptuelle effective : celle ayant justement opposé deux chercheurs de l'EHESS, l'archéologue Jean-Claude Gardin et le sociologue Jean-Claude Passeron (1930–). Deux raisons font de leur dispute un cas particulièrement favorable. Premièrement, ces deux chercheurs ont associé, dans leur discipline respective, une expérience approfondie du travail empirique et une compétence réflexive. Deuxièmement, leur différend portait précisément sur la nature et sur l'expression des raisonnements dans les sciences ayant l'humain pour objet, ainsi que sur les places occupées par ces disciplines dans l'ensemble des sciences. Alors que Passeron défendait l'idée d'une spécificité épistémologique des disciplines qu'il rassemblait dans la catégorie de « sciences historiques » (dont le noyau serait constitué par la sociologie, l'histoire et l'anthropologie), Gardin la déniait. Notons tout de suite que leur dispute s'inscrivait dans des débats contemporains plus vastes au sein des sciences humaines et sociales, entre elles ou de manière interne à chacune d'elle.

En archéologie, Gardin s'est confronté au courant dit « post-processuel » (ou « interprétatif »), qui s'est notamment développé en Grande-Bretagne lorsque des archéologues ont assimilé certaines idées « post-modernes » et se sont opposés aux propositions antérieures de la *New* (ou *Processual*) *Archaeology*. Gardin a discuté certains travaux de Ian Hodder (1948–), le chef de file de ce courant (GARDIN 1987b), puis a commenté ultérieurement le déroulement de ces débats (GARDIN 1999, p. 124, GARDIN 2009b, p. 179–178). Au cours des années 1990, ces remises en cause des critères de scientificité en archéologie l'ont conduit à une critique plus générale de l'idée de « troisième voie » épistémologique. Celle-ci postule l'existence d'une manière de produire des connaissances – et, par conséquent, d'un type de connaissances – à la fois distinct de la littérature et des sciences dites « dures ». Cette dénomination fait référence à la distinction popularisée par Wolf Lepenies (1941–) entre les « trois cultures », lesquelles correspondraient aux trois types de connaissances précédemment mentionnés (LEPENIES 1988). Dans les fonds Gardin de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (en cours de classement), les documents rassemblés dans la chemise intitulée « troisième voie » témoignent de cet intérêt. Aux yeux de Gardin, les positions défendues par Passeron constituent une occurrence francophone de cette tendance plus générale (GARDIN 1995, p. 23). Réciproquement, Passeron présente les travaux de son rival comme relevant d'un positivisme scientifique défendant illusoirement le caractère unifié des sciences, positivisme dont les thèses du philosophe Karl Popper constitueraient l'expression exemplaire. Passeron défend au contraire une position médiane à partir d'une double

critique dirigée, d'une part, contre les ambitions (notamment promues par Gardin) de formaliser les raisonnements et, d'autre part (mais cette fois à l'instar de Gardin), contre les formes les plus radicales de réductionnisme linguistique. À ce titre, Passeron prend clairement ses distances avec les travaux commodément rassemblés sous l'étiquette de *linguistic turn*, tels ceux d'Hayden White, pour qui l'histoire pourrait être assimilée à une tropologie, science abstraite des symboles (PASSERON, MOULIN *et al.* 1996, p. 299–300).

Cette dispute, portant avant tout sur la possibilité de distinguer des types de raisonnements scientifiques, constitue ainsi un potentiel exemple de confrontation, et donc d'échange, entre l'archéologie et les « sciences humaines ». Je l'examinerai à partir d'une question très simple : qu'y a-t-il de proprement « archéologique » dans cette controverse ? Comment l'archéologie est-elle engagée, que ce soit par l'introduction de connaissances ou par celui de schèmes conceptuels ? Ce dialogue, entre un sociologue, épistémologue des « sciences historiques », et un archéologue, promoteur d'une « épistémologie pratique », constitue-t-il un exemple d'inclusion *effective* de l'archéologie dans le maillage conceptuel des sciences sociales ? En somme, trouvera-t-on dans cette controverse une contradiction à l'accusation de réclusion, régulièrement portée en France à l'encontre de l'archéologie (AUDOUZE et LEROI-GOURHAN 1981 ; GUERREAU 2001, p. 142–143 ; DUFAL 2010) ?

Dans un premier temps, je rendrai compte du déroulement de la controverse dans ses dimensions chronologiques et spatiales. Quoique les deux auteurs aient été respectivement sociologue et archéologue, je montrerai dans un deuxième temps que le problème qui les oppose revient à un problème de philosophie des sciences. J'établirai, de plus, que les auteurs abordent ce problème avant tout dans sa dimension épistémologique, au détriment de ses aspects ontologiques. Enfin, en examinant les recours réalisés par les auteurs aux exemples empiriques, aux éventuels concepts archéologiques et aux propriétés ontologiques des faits analysés dans cette science, je mettrai en évidence le rôle finalement extrêmement ténu joué par l'archéologie dans cette controverse.

1 De l'analyse du discours à l'épistémologie des sciences humaines

1.1 La chronologie de la controverse

Au cours des années 1960, Gardin conduit plusieurs projets de recherche relatifs à l'automatisation de l'information non-numérique. Sa première contribution à ce domaine date de 1958, avec sa communication « *On the coding of geometrical shapes and other representations, with reference to archaeological documents* » présentée lors de l'*International Conference on Scientific Information* de Washington, jalon de l'histoire de l'automatique documentaire (GARDIN 1959). Sur les 232 publications de Gardin que j'ai recensées, 33 traitent spécifiquement de problèmes de documentation, la plupart publiées

dans des espaces éditoriaux spécialisés. Je n’y inclus pas les 75 publications consacrées à des applications de la documentation dans un domaine particulier, en premier lieu l’archéologie. De 1960 à 1971, Gardin assure la direction du Centre d’analyse documentaire pour l’archéologie (le CADA), implanté à Paris (1962–1964) puis sur le campus du CNRS à Marseille (1964–1971). Parallèlement, entre 1960 et 1966, il dirige également la Section d’automatique documentaire (SAD) de l’Institut Blaise Pascal, localisée à Paris, 23 rue du Maroc. À partir de 1971, il souhaite recentrer ses activités sur les travaux archéologiques qu’il mène en Afghanistan. En 1974, il fait néanmoins paraître un recueil intitulé *Les analyses de discours* (GARDIN 1974). Ce livre alimente la controverse qui l’oppose à d’autres praticiens de ce type d’analyse dont Michel Pêcheux (1938–1983), bien qu’il ne soit pas cité explicitement (voir à ce propos : LÉON 2015, p. 144–148).

Quelques années plus tard, de son côté, Passeron livre une première formulation de son épistémologie générale des sciences historiques dans sa thèse d’État, *Les mots de la sociologie* (PASSERON 1980). Il y discute des « recours [méthodologiques] illusoires », et consacre un chapitre aux « paradis artificiels du formalisme ». Ses critiques visent en particulier certaines prétentions à l’automatisation en analyse du discours, domaine où interviennent principalement des sociologues, des psycho-sociologues et des mathématiciens. Il signale l’ouvrage de Gardin et reprend à son compte certaines critiques formulées par ce dernier (PASSERON 1980, p. 139–141). Il retient en particulier les « tests de pertinence » prescrits par Gardin (GARDIN 1970, p. 648), destinés à mesurer le « pouvoir discriminant des catégories employées pour “décrire” les textes » (GARDIN 1974, p. 21) et que Gardin considère comme des garde-fous à la déresponsabilisation complète de l’analyste au profit de la machine.

En 1991, Passeron publie une version remaniée de sa thèse d’État sous le titre *Le raisonnement sociologique. L’espace non-poppérien du raisonnement naturel* (PASSERON 1991). Dans les « Propositions récapitulatives » qui clôturent cet ouvrage, l’auteur défend que le « raisonnement sociologique » constitue une forme alternative de rationalité scientifique, spécifique aux sciences « historiques ». Les travaux « logicistes » de Gardin y sont explicitement pris à partie, non plus en rapport avec l’analyse de discours, mais sur le plan de l’épistémologie générale des sciences humaines. C’est notamment le cas dans le chapitre « Les contrôles illusoires » (p. 158) et, surtout, dans les « Propositions récapitulatives » (p. 373). Passeron y prend pour cible un volume collectif édité par Gardin sous le titre *Systèmes experts et sciences humaines. Le cas de l’archéologie* (GARDIN et al. 1987). Par la suite, Gardin est invité par les éditeurs des *Archives Européennes de Sociologie* à rédiger un compte-rendu du *Raisonnement sociologique*. Cette note, méticuleusement critique, est d’abord publiée sous le titre « Les embarras du naturel » (GARDIN 1993) puis rééditée trois années plus tard par Ariane Miéville et Giovanni Busino, à l’occasion d’un numéro spécial de la *Revue européenne des sciences sociales*, intitulé « Pavane pour Jean-Claude Passeron » (GARDIN 1996b). Dans des articles ultérieurs Passeron répond à ses divers critiques (dont Gardin, sans toutefois le mentionner) : « Logique et schématique dans

l'argumentation des sciences sociales » (PASSERON 1997), « Logique formelle, rhétorique et schématisation » (PASSERON 2002) ou encore, dans « Le cas et la preuve. Raisonner à partir de singularités » précise ses arguments contre le « logicisme » en général (PASSERON et REVEL 2005, p. 31–40). Ultérieurement, Gardin résume et intègre cette controverse dans une synthèse de l'évolution de ses propres travaux depuis les années 1950, tout en remarquant au passage que Passeron et ses divers co-auteurs ont successivement défendu des positions variables sur ce que seraient les modes de raisonnement propres aux sciences sociales (GARDIN 2009b, p. 174–175).

1.2 Les environnements marseillais et parisiens du débat

Aux espaces éditoriaux de la controverse s'ajoutent ceux de certains lieux. Marseille et Paris présentent à ce titre un intérêt particulier. Au début des années 1970 Gardin quitte Marseille, la direction du CADA, et regagne Paris afin d'assurer la direction provisoire du nouveau Centre de recherches archéologiques (CRA) du CNRS qu'il a largement contribué à créer. En 1982, Passeron est élu directeur d'études à l'EHESS avec une chaire intitulée « sociologie des arts et de la culture ». Accompagnant le mouvement de décentralisation de l'EHESS, il s'installe à Marseille et y fonde le « Centre d'études et de recherches sur la culture, la communication, les modes de vie et la socialisation » (CERCOM, installé à la Vieille Charité) ainsi que la revue *Enquête*. Ce laboratoire contribue au regain de dynamisme des sciences sociales à Marseille au cours des années 1980 et 1990. Dans les années 1990 une rencontre entre Passeron et Gardin y est organisée à l'initiative d'André Tchernia (1936–). Directeur d'études à l'EHESS et spécialiste d'archéologie antique et subaquatique, Tchernia était également intéressé par les approches formelles en archéologie, qu'il avait pratiquées lors de collaborations avec Gardin et les chercheurs du CADA (EFR 1977). De plus, le débat entre Gardin et Passeron s'est également poursuivi lors de séminaires : ceux du groupe « Raison et rationalités » animé par Giovanni Busino (1929–) (PASSERON 1997) et, surtout, celui intitulé « Le modèle et le récit », tenu à la Maison des sciences de l'homme de Paris entre 1995 et 1999 (GARDIN 2001 ; PASSERON 2001). En chacune de ces rencontres les échanges ont concerné l'épistémologie générale des connaissances scientifiques relatives à l'humain.

2 Un problème de philosophie des sciences

2.1 Une ambivalente mise à distance de la philosophie

S'agissant de fait d'une controverse épistémologique, les deux auteurs sont conduits sur un domaine qui n'est, à priori, ni celui du sociologue, ni celui de l'archéologue. Comment se situent-ils par rapport à ce qui paraît être une transgression de leurs champs légitimes d'intervention ? Ce point est d'importance : il concerne directement la distribution de la légitimité quant au métadiscours relatif à une science. Cette légitimité est captée par les historiens et les sociologues des sciences, lesquels entretiennent des rela-

tions conflictuelles avec les philosophes et leurs prérogatives plus anciennes dans ce domaine (SHAPIN 1992).

À cet égard, les deux auteurs revendiquent une même mise à distance de la philosophie. Passeron, formé à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm à l'instar d'autres sociologues ou anthropologues de sa génération, revendique ainsi un détachement avec la discipline ayant été au cœur de sa formation. Néanmoins, comme ce fut déjà le cas lors de ses travaux menés en collaborations avec Pierre Bourdieu (1930–2002), sa pratique de la sociologie n'a cessé d'être innervée par un souci philosophique d'arrière-plan. Cette ambivalence a parfois été soulignée comme constitutive du style de Passeron. Dans *Le raisonnement sociologique*, elle se manifeste tout d'abord par le refus explicite d'une inscription en philosophie :

[...] j'y précisais [dans un entretien], sans d'ailleurs grand espoir d'être cru, que mes réflexions épistémologiques étaient nées directement de mes perplexités de sociologue d'enquête, non d'une éventuelle nostalgie pour les lointaines études philosophiques de ma jeunesse.

(PASSERON 2006, p. 20 ; voir aussi PASSERON, MOULIN *et al.* 1996, p. 275–279.)

Cela étant, les textes de Passeron présentent néanmoins un certain nombre de traits caractéristiques de l'écriture philosophique : d'abondantes références à des auteurs et publications philosophiques ainsi que le recours à une argumentation *more geometrico*, par propositions et scolies. Ce mode d'exposition, dont l'*Éthique* de Spinoza constitue l'exemple paradigmatique, se remarque en particulier dans les « Propositions récapitulatives » du *Raisonnement sociologique*. De plus, dans l'index de l'ouvrage on relève les noms de Karl Popper, Ludwig Wittgenstein, Gaston Bachelard, Gottlob Frege, Saul Kripke (PASSERON 2006, p. 662–666). La philosophie, poussée à la porte par une critique du déterminisme biographique, revient en somme par la fenêtre à travers les procédés d'écriture et d'exposition des raisonnements.

Quant aux textes de Gardin, les références à des travaux de philosophie des sciences y sont, sinon absentes, tout à fait sporadiques : dans l'article « Les embarras du naturel », on ne relève qu'une unique référence à Bertrand Russell (GARDIN 1993, p. 162). S'il a pu, ailleurs, mentionner Nelson Goodman ou Daniel Dennett ce fut précisément pour contraster les objectifs de l'« épistémologie pratique » qu'il défend (GARDIN 1987a, p. 245–246). Gardin distingue en outre son approche par rapport à celles développées en logique et en psychologie. S'il mentionne la logique de Gottlob Frege (GARDIN 1980, p. 15) ou le logicisme de Charles Morris et du Cercle de Vienne (GARDIN 2003, p. 8, GARDIN 2009b, p. 170), c'est pour insister sur les liens ténus qui les lient à sa propre acception du logicisme. Plus généralement, les rares références positives à des travaux philosophiques se résument à la mention, récurrente et inchangeée, des « *field-related logics* » de Stephen Toulmin (TOULMIN 1958 : voir GARDIN 1987c, p. 195, GARDIN 1997b), des « *crude uniformities* » de Bertrand Russell (RUSSELL 1918, p. 118 : voir GARDIN 1991, p. 96, GARDIN 1993, p. 162, GARDIN 1995, p. 20) ou, à titre prospectif, à la mention des travaux de Roy Howard ou de Karl Popper (GARDIN 1987a, p. 255 ; GARDIN

1999, p. 121). De fait, Gardin débute sa note critique de 1993 en se présentant exclusivement comme archéologue et en prenant le soin de se dénier toute compétence en sociologie :

Que faut-il entendre dans le monde de la recherche scientifique lorsque l'on dit d'un raisonnement qu'il est naturel ? Cette question m'intrigue depuis longtemps. Elle se pose dans ma discipline, l'archéologie, au même titre qu'en sociologie. [...] car on s'étonnerait à bon droit que mon savoir, limité à l'archéologie de l'Asie centrale, permet de donner un avis sur des travaux portant sur le « système d'enseignement, la diffusion de la culture et sur la réception des œuvres d'art » rassemblés dans cette anthologie. (GARDIN 1993, p. 152.)

Un refus de la philosophie et une affirmation d'ancrage disciplinaire : en dépit de ce double geste, commun aux deux auteurs, la controverse en vient à se déplacer sur le terrain de la philosophie des sciences et s'éloigne des préoccupations pratiques de l'enquête tant sociologique qu'archéologique.

2.2 Les faits et les procédures de connaissance dans l'analyse des sciences

Le problème au cœur de cette dispute porte, d'une part, sur la possibilité de distinguer des types de raisonnement et, plus particulièrement, sur la caractérisation de ce que serait le raisonnement « naturel » auquel Passeron accorde une importance particulière. D'autre part, le débat concerne les conditions de possibilité, en sciences humaines, de la désindexation des concepts par rapport à leur contexte historique. Autrement dit, faut-il nécessairement analyser ces raisonnements scientifiques de façon historique, c'est-à-dire en les rapportant à leurs contextes de production et d'énonciation (ceux des sciences en général, ceux des « sciences humaines ») ? Si la désindexation en question est possible, alors se pose également le problème de savoir jusqu'à quel degré elle peut être poussée. La réponse apportée à ce problème détermine la possibilité de formaliser les énoncés dans les sciences humaines : en effet, cette désindexation est une nécessité préalable à toute tentative d'abstraction formalisée d'un énoncé ou de ses concepts constituants. Là où Gardin défend la possibilité de formaliser dans une certaine mesure les énoncés, Passeron, au contraire, soutient que le raisonnement historique possède des propriétés qui interdisent cette désindexation et, donc *in fine*, toute formalisation.

Gardin considère que le *raisonnement* et le *degré de généralité de la définition des objets* sont deux choses distinctes. Certes, le niveau de généralité requis dans la définition des types – et des critères sur la base desquels y associer une occurrence empirique – *varie* selon le type de phénomènes observés (matériels, sociaux). Il n'empêche que les mécanismes du raisonnement sont les mêmes en sciences naturelles ou en sciences historiques. En rappelant le Big Bang, il ajoute que les hapax – forme la plus extrême de singularité d'un phénomène et, donc, la plus difficile à typifier – ne sont pas propres aux phénomènes humains (GARDIN 1993, p. 158 ; cet argument est

repris dans [GARDIN 2009b](#), p. 174). Toutefois, Gardin ne précise pas davantage *ce qui varie*, ni les catégories dont relèveraient les faits archéologiques (matériels, mentaux, sociaux?). Ainsi, leur divergence sur la question (épistémologique) du raisonnement s'accompagne d'une commune minoration des aspects ontologiques, c'est-à-dire des propriétés relatives à l'existence même des réalités considérées.

2.3 La minoration des aspects ontologiques

Le balancement, entre approche ontologique et approche épistémologique, qui marque *Le raisonnement sociologique* de Passeron, reste, selon Gérard Lenclud, une « question en suspens ». Embarrassé par cette indétermination, Lenclud souligne néanmoins que, fondamentalement, Passeron semble édifier son épistémologie des sciences « historiques » sur une thèse ontologique : l'unicité constitutive des faits humains ([LENCLUD 2001](#), p. 453). Il note que sur cette base, la construction théorique de l'auteur s'attache néanmoins et avant tout aux aspects épistémologiques, relatifs au raisonnement. Ailleurs, en relevant cette déficience, Lenclud regrette que la distinction introduite par Passeron entre « sciences sociales synthétiques » (histoire, anthropologie, sociologie) et « sciences sociales particulières » (linguistique, économie, démographie) ne repose pas sur une analyse conjointe de leurs spécificités ontologiques et épistémologiques ([LENCLUD 1991](#), p. 265).

À cet égard, le privilège donné par Passeron à l'épistémologie plutôt qu'à l'ontologie peut aider à expliquer l'absence de la prise en compte de l'archéologie dans *Le raisonnement sociologique*. Un autre facteur explicatif de cette absence pourrait, certes, être reconnu dans l'absence générale, en France, des archéologues dans les débats transversaux aux sciences sociales, comme l'illustre la lettre de Courbin citée en introduction. Dans ces conditions, il est vrai que Gardin étend lui-même la portée des thèses de Passeron à l'archéologie, intégrée de fait parmi les « disciplines historiques ». Néanmoins, on remarquera que la prise en compte des aspects ontologiques, particulièrement pour ce qui concerne l'archéologie, ne serait pas sans embarrasser plus encore la définition des différentes sciences humaines, de leurs objets et de leurs rapports.

3 Grande muette, grande absente : l'archéologie

3.1 Les embarras du fait archéologique

Si l'objet archéologique n'est pas traité en tant que tel par Passeron, il livre néanmoins quelques éléments pouvant être rapportés à son propos lorsqu'il donne une définition du « monde empirique » dans ses « Propositions et scolies » :

Ensemble des occurrences observables ; tout ce qui est observable, rien qui ne le soit. Il va de soi que les vestiges, en tant qu'ils constituent des occurrences directement observables, autorisent, par le recours à un raisonnement présomptif pouvant

parfois atteindre à la certitude, la reconstitution d'un champ plus vaste, qui est celui de l'*observation indirecte* : au sens restreint du mot « histoire », les procédures de ce raisonnement présomptif constituent la « méthode historique ». (PASSERON 1991, p. 398–399.)

Le vestige comprend indifféremment tout ce qui perdure dans le temps et permet, par son observation directe, l'observation indirecte d'états révolus des entités considérées. Aucune différence n'est introduite entre ce qui serait un vestige textuel et un vestige non textuel : histoire et archéologie sont ainsi rabattues de fait sur le même plan. Il en va de même chez Gardin.

Il serait erroné d'affirmer que ce dernier ait eu rapport « naïf » à l'objet archéologique : en témoigne sa critique, particulièrement précoce, de l'application des analyses statistiques multidimensionnelles en archéologie lorsque celles-ci sont employées de manière indifférente à la nature des entités archéologiques (GARDIN 1965). Il n'a, toutefois, pas particulièrement développé les réflexions à ce sujet par la suite. Dans ses travaux les plus tardifs, il est certes question d'ontologie, mais il s'agit alors de l'acception informatique du terme et non celle philosophique par laquelle serait étudié ce qui distingue un fait archéologique d'un fait social ou d'un fait historique (GARDIN 2009b, p. 182–183). Par ailleurs, comme l'illustrent ses travaux asiatiques, il est entendu pour Gardin que l'objectif de l'archéologie est de produire des connaissances sur les états passés d'entités collectives humaines :

[...] l'archéologie étant à sa manière de l'histoire, appuyée sur des vestiges matériels au lieu ou en plus des sources textuelles.
(GARDIN 1987a, p. 235.)

Elle ne diffère pas en cela de l'histoire et, pour cette raison, il étend à l'archéologie la portée des thèses de Passeron (GARDIN 2002, p. 22)... alors que celui-ci s'était justement gardé de le faire (sans que l'on sache d'ailleurs exactement pourquoi). Il n'est donc pas étonnant que, dans cette controverse, les aspects ontologiques ne constituent pas une ressource argumentative pour Gardin.

Après s'être étonné de l'absence d'analyses détaillées du statut du langage lors des débats du séminaire « Le modèle et le récit », Gardin questionne : « Ma discipline jouerait-elle à cet égard un jeu particulier, impraticable en sociologie ou dans toute autre science sociale ? » (GARDIN 2001, p. 469). La mise en équivalence de l'archéologie avec l'histoire et la sociologie, donnée comme allant de soi, sans que soient discutés et comparés leurs objets respectifs, est susceptible d'inspirer un étonnement non moins légitime. Si l'archéologie constitue un contre-exemple aux thèses de Passeron, comme le voudrait Gardin, dans quelle mesure est-ce dû à la nature des réalités étudiées par cette science et, notamment, au statut à la fois central et distinct qu'y possède le langage ? Nul élément de réponse n'est donné par Gardin : l'inclusion de l'archéologie dans les sciences sociales constitue un point aveugle de sa position. La focale est placée sur les procédures qui permettent de mener le raisonnement, puisque ses fins sont tenues pour non problématiques. En sociologie, le langage est toujours disponible pour la définition des objets (on peut mener une enquête sur le suicide tout en ignorant

les discours mais il est toujours possible de la réitérer en les intégrant). Au contraire, en archéologie, les procédures d'analyse portent sur les propriétés non discursives des objets archéologiques (si ceux-ci en comportent, elles sont alors traitées avec les méthodes de la critique de sources historique, épigraphique, philologique). Notons enfin qu'en informatique et en automatique documentaire le langage est l'objet même de l'étude : un langage, toutefois, hautement contrôlé et déterminé, ne serait-ce que par l'écriture. Il est notable à ce titre que *Les analyses de discours* traite d'argumentations uniquement exprimées sous forme textuelle (GARDIN 1974).

Ainsi, si l'archéologie est une « science humaine », alors l'intérêt de Gardin porte davantage sur le premier terme de l'expression (la science) que sur le second (la spécificité de l'humain en tant qu'objet de connaissance). Par conséquent, le faible poids qu'ont les exemples archéologiques dans sa discussion des thèses de Passeron ne saurait trop étonner.

3.2 Le recours aux exemples archéologiques

Contre Karl Popper, qui limitait le recours aux exemples à un moyen de falsifier des assertions, Passeron envisage positivement leur usage en tant que principal moyen probatoire des sciences historiques (PASSERON 1991, p. 289–290). Gardin, sans prendre particulièrement position sur ce point, emploie à plusieurs reprises l'exemple de l'archéologie pour étayer ses propositions. Voyons la place de ces exemples dans son argumentation. Je précise que j'écarte délibérément les mentions de l'archéologie lorsqu'elle concerne l'analyse de *textes* et non de faits archéologiques (par exemple dans GARDIN 1999). Dans un texte publié en 2002, Gardin rappelle ses réserves exprimées dans l'article de 1993. Elles avaient, dit-il, pour « source les contre-exemples que m'offrent en abondance l'histoire longue de la recherche archéologique » (GARDIN 2002, p. 22). Or, il se trouve justement, que la part des exemples archéologiques est plus que menue dans le texte en question : il n'en compte que deux, d'ailleurs peu développés. Ces exemples sont repris, quelque peu approfondis, dans sa contribution au séminaire *Le modèle et le récit* (GARDIN 2001, p. 467). Gardin pense alors trouver en archéologie deux contre-exemples aux principales thèses de Passeron : celle affirmant l'absence de cumulativité des connaissances dans les sciences historiques (proposition 2.1, PASSERON 1991, p. 364) et celle soutenant l'impossibilité d'y conduire un raisonnement expérimental et prédictif.

Contre la thèse d'une impossible cumulativité, Gardin oppose l'exemple de l'histoire et de la préhistoire. L'observation de faits nouveaux met régulièrement des théories en défaut. Les nouvelles théories le seront à leur tour, mais « [...] cet élargissement des bases empiriques de nos constructions n'en est pas moins un processus cumulatif. » (GARDIN 1993, p. 155). Pour l'histoire, il donne l'exemple de la découverte des manuscrits de la mer Morte, dont la connaissance s'est ajoutée à ce que l'on savait des origines du christianisme. Pour l'archéologie, il évoque l'évolution des théories de l'anthropogenèse (GARDIN 1993, p. 158–159) et la paléobotanique, qui a accru les connaissances sur les origines de l'agriculture (GARDIN 1993, p. 155). Dans

un texte ultérieur, il insiste sur la spécificité temporelle du mode d'enquête archéologique :

À l'échelle de temps longue qui est la nôtre en archéologie, il apparaît en effet que la « réalité » au sens relatif et provisoire donné plus haut à ce terme finit tôt ou tard par l'emporter sur les biais culturels que nous subissons [...] (GARDIN 2009a, p. 27.)

Ainsi, l'archéologie illustre, selon Gardin, qu'il est à la fois possible de produire des connaissances stabilisées sur les phénomènes humains et de les réviser, pour les améliorer, en tenant compte de nouvelles données empiriques (voir aussi GARDIN 2001, p. 467). Comme on le voit, l'exemple archéologique et l'exemple historique se côtoient sans que soient envisagées d'éventuelles différences.

Une deuxième thèse de Passeron récuse la possibilité d'une démarche expérimentale en sciences humaines : la singularité et la variabilité des phénomènes interdisent d'effectuer des comparaisons « toutes choses égales par ailleurs ». S'ensuit l'impossibilité d'évaluer la « validité relative de théories concurrentes ». Gardin objecte que l'on peut comprendre de deux façons la clause « toutes choses égales par ailleurs » : en droit il admet avec Passeron que rien ne permet d'affirmer que l'on « raisonne à “contexte constant” » ; toutefois, en pratique et « jusqu'à-preuve-du-contraire » on le peut (GARDIN 1993, p. 156). En effet, comment expliquer l'efficacité prédictive de certaines théories en archéologie – aucun exemple précis n'est donné dans le texte de 1993 –, s'il est impossible d'expérimenter (c'est-à-dire isoler des variables et identifier des relations stables et régulières entre elles, toutes choses égales par ailleurs) ? Gardin admet ainsi la possibilité de discriminations et de généralisations locales, stabilisées dans des « logiques de champ » (les *field-related logics* de Toulmin). À cela, il reconnaît et ajoute ultérieurement deux procédures archéologiques qu'il assimile à une démarche expérimentale : l'« observation dirigée », que l'on pratique lors de prospections ou de sondages motivés par la présomption qu'ils (in)valideront une proposition, et la confection de « faux utiles », tels que les silex taillés par l'archéologue ou les types des typologies céramiques, qui livrent des étalons permettant de mesurer des écarts (GARDIN 2001, respectivement p. 468 et 470).

Cette manière d'affaiblir, en vertu de critères pragmatiques, les exigences logiques qui pèsent sur le raisonnement est un ressort fréquent des positions défendues par Gardin. Ainsi, la simulation de raisonnements requiert que l'on fasse « comme si » les pratiques discursives valaient pour expression locale de règles de raisonnement plus générales (GARDIN 1997a, p. 52 ; GARDIN 1999, p. 121). Gardin avance que l'approche logiciste

[...] consiste à « faire comme si » la plupart des théories sur un sujet donné était un problème en suspens, un défi intellectuel à relever, plutôt qu'un phénomène inévitable, voire souhaitable, indigne à l'un ou l'autre titre qu'on s'en soucie. (GARDIN 2001, p. 472.)

Passeron dirige précisément sa critique contre cet usage de l'hypothétique, bien que la simulation y soit employée indirectement, afin de simuler non

pas les phénomènes eux-mêmes mais les conditions de possibilité des simulations que constituent les théories (GARDIN 1996a, p. 196). Le refus acharné de Passeron, à l'encontre de ce qui apparaît pourtant comme une ambition limitée et modeste, semble traduire son attachement à un autre « contrôle illusoire », lequel serait absent de l'inventaire qu'il avait établi : une surévaluation du caractère probatoire de l'indexation historique sur la valeur des propositions en sciences sociales.

3.3 La déficience épistémologique des concepts archéologiques

Un troisième et dernier aspect de l'intégration potentielle de l'archéologie dans la controverse concerne non pas les faits traités en archéologie mais les concepts qui y sont développés et employés. De ce point de vue, Gardin et Passeron ne pouvaient pas recourir de manière équivalente aux ressources produites dans leurs disciplines respectives.

Concernant la sociologie, il est tout à fait possible (et discutable) d'articuler des explications de nature sociologique et d'autres de nature épistémologique. Il est intéressant de noter que dans *Le raisonnement sociologique* Passeron prenait justement ses distances avec une de ses publications antérieures, *Le métier de sociologue*, co-signé en 1967 avec Pierre Bourdieu et Jean-Claude Chamboredon. Dans cet ouvrage les auteurs tenaient le pari d'édifier une épistémologie de la sociologie à partir d'une sociologie réflexive de cette discipline (PASSERON, MOULIN *et al.* 1996, p. 322). Gardin s'oppose ainsi aux recours de Passeron à des explications de type sociologique. À propos de la fonction des « langues spéciales » (c'est-à-dire spécifiques à un domaine scientifique), Gardin lui reproche ainsi de réduire leur fonction à la distinction et à la justification sociale de l'expertise :

La qualité de spécialiste qu'on nous prête risquerait de s'embrumer, c'est vrai, si nous n'avions recours à des langues spéciales [...]; mais la fonction première de celles-ci n'est pas seulement, on l'espère, de nous distinguer. La raison d'être d'une langue théorique de description est, après tout, d'exprimer ou de fonder une théorie [...] (GARDIN 1993, p. 163¹.)

La combinaison entre analyse épistémologique et analyse archéologique paraît beaucoup moins évidente qu'elle ne l'est dans le cas de la sociologie. Ceci, premièrement, parce que si des concepts proprement archéologiques existent (tels que les unités stratigraphiques négatives ou certains processus taphonomiques) – ce qui reste sujet à débat –, on peine à se figurer la manière dont ils pourraient informer une analyse épistémologique. En effet, une « archéologie » des connaissances supposerait que ces concepts puissent

1. Ultérieurement Gardin a repris cet argument, mais en admettant alors à la fois les raisons épistémologiques et sociologiques, de démarquer les langages scientifiques (GARDIN 1997a, p. 53). Ailleurs, il a distingué, parmi les motivations poussant à l'adoption d'une option épistémologique, celles sociologiques et celles psychologiques (GARDIN 2001, respectivement, p. 466 et 474). S'il a pu admettre une certaine pertinence aux facteurs non épistémologiques pour l'intelligibilité de courtes séquences de l'histoire des sciences, il la dénie pour son évolution à plus long terme (GARDIN 1999, p. 122 ; GARDIN 2009a, p. 27).

être employés pour l'analyse de la génération et de la diffusion de connaissances comme le sont les concepts définis par des sociologues ou des psychologues. (Les recours métaphoriques à l'archéologie, dont celui popularisé par Michel Foucault, sont à ce titre hors de propos puisqu'ils ne recourent pas à des concepts propres à l'archéologie telle qu'elle est pratiquée par les archéologues.) Deuxièmement, si de tels concepts archéologiques existent, ils sont relatifs à la description des faits. Les opérations qui rendent ces faits intelligibles dans les raisonnements archéologiques sont, quant à elles, menées à l'aide de concepts empruntés à l'ethnologie, à la sociologie, voire à la primatologie ou encore à la biologie. Ainsi, faute de concepts archéologiques (existants ou pertinents), Gardin a dû tirer ailleurs un répertoire analytique permettant d'informer l'analyse épistémologique : en l'occurrence, en linguistique au sens large (sémiologie, analyse du discours, automatique documentaire et linguistique formelle).

Conclusion

La controverse qui a opposé Passeron et Gardin compte parmi les disputes intellectuelles francophones les plus pointues dans lesquelles un archéologue ait cherché à y représenter l'archéologie. Une archéologie représentée, certes, mais dont les ressources propres ont été de fait bien faiblement employées, comme j'espère l'avoir montré. Ainsi, ni les concepts, ni les faits empiriques considérés par les archéologues, n'ont significativement alimenté ce débat. Un point aveugle – la prise en compte des spécificités ontologiques des faits archéologiques – offre néanmoins une piste de recherche qui gagnerait à être approfondie. Dans le cas de la controverse entre Passeron et Gardin, c'est plus particulièrement à partir de leurs conceptions respectives des propriétés linguistiques des faits analysés ainsi que du statut du langage dans les opérations de connaissance qu'il serait possible de conduire cet approfondissement : cet aspect apparaît en effet comme crucial pour les définitions des faits sociologiques et des faits archéologiques. À propos de ces derniers, un certain nombre de travaux récents ont justement prêté une attention accrue à leurs propriétés ontologiques (OLSEN *et al.* 2012, LUCAS 2012, BOISSINOT 2015, NICCOLUCCI *et al.* 2015). C'est peut-être à ce prix que l'archéologie francophone pourra s'intégrer dans la *kula* conceptuelle des sciences humaines : ou, pour reprendre la jolie formule de Blaise Dufal, cesser d'être « enfermée dehors » (DUFAL 2010).

Remerciements

Mes remerciements vont à Denise Bally et Yasmina Irid pour leurs recherches dans les archives de l'EHESS, respectivement à Marseille et à Paris ; à Françoise Olivier-Utard et Daniel Bornemann pour leurs orientations dans les archives Gardin de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; à Oliver Hochadel pour l'aide documentaire qu'il m'a procuré au CSIC de Barcelone ; aux deux relecteurs anonymes de la revue *Palethnologie* ; à Philippe Boissinot, Wiktor Stoczkowski, Michaël Gasperoni et Marie

Bossaert pour leurs précieux commentaires sur les précédentes versions de ce texte.

Références

- AUDOUZE, Françoise et André LEROI-GOURHAN. 1981, « France: a Continental Insularity », *World Archaeology*, 13, 2 : *Regional Traditions of Archaeological Research I*, sous la dir. de Bruce TRIGGER et Ian GLOVER, p. 170–189, DOI : [10.1080/00438243.1981.9979824](https://doi.org/10.1080/00438243.1981.9979824).
- BOISSINOT, Philippe. 2015, *Qu'est-ce qu'un fait archéologique ?*, En temps & lieux, 56, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 366 p.
- COURBIN, Paul. 1987, « Lettre adressée au Président de l'École », dans *Problèmes et objets de la recherche en sciences sociales*, Marseille and Montrouge, 12–13 juin 1987, sous la dir. de ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES, Paris : École des hautes études en sciences sociales, p. 53–54.
- DARQUE, Pascal. 1996, « Paul Courbin et la méthode Wheeler », *Bulletin de correspondance hellénique*, 120, 1, p. 315–323, DOI : [10.3406/bch.1996.4600](https://doi.org/10.3406/bch.1996.4600).
- DUFAL, Blaise. 2010, « L'archéologie enfermée dehors. Retour sur un malentendu français », *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, 6, DOI : [10.4000/acrh.2597](https://doi.org/10.4000/acrh.2597), <http://acrh.revues.org/2597>.
- ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME (éd.) 1977, *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Actes du colloque de Rome, 27–29 mai 1974, Publications de l'École française de Rome, 32, Rome : École française de Rome, 318 p.
- GALLAY, Alain. 2011, *Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique*, Paris : Errance, 388 p.
- GARDIN, Jean-Claude. 1959, « On the Coding of Geometrical Shapes and Other Representations, with Reference to Archaeological Documents », dans *Proceedings of the International Conference on Scientific Information*, Washington, 16–21 nov. 1958, Washington (D.C.) : National Academy of Sciences, National Research Council, p. 889–902.
- GARDIN, Jean-Claude. 1965, « On a Possible Interpretation of Componential Analysis in Archeology », *American Anthropologist*, 67, 5 : *Formal Semantic Analysis*, sous la dir. d'Eugene A. HAMMEL, p. 9–22.
- GARDIN, Jean-Claude. 1970, « Procédures d'analyse sémantique dans les sciences humaines », dans *Échanges et communication. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son 60^e anniversaire*, sous la dir. de Jean POUILLON et Pierre MARANDA, 2 t., *Studies in General Anthropology*, 5–2, Paris et La Haye : Mouton & co., p. 628–657.
- GARDIN, Jean-Claude. 1974, *Les analyses de discours*, Collection Zethos, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé, 178 p.
- GARDIN, Jean-Claude. 1980, *Archaeological Constructs. An Aspect of Theoretical Archaeology*, Paris et Cambridge : Maison des sciences de l'homme et Cambridge University Press, xii–202.
- GARDIN, Jean-Claude. 1987a, « Épilogue », dans [GARDIN et al.](#) 1987, p. 233–255.
- GARDIN, Jean-Claude. 1987b, « Ian Hodder. Reading the past: current approaches to interpretation in archaeology. Cambridge & New York: Cambridge University Press, 1986. xii & 194 pp., 8 figs. », *Antiquity*, 61, 232, p. 322–323.

- GARDIN, Jean-Claude. 1987c, « La logique, naturelle ou autre, dans les constructions de sciences humaines », *Revue européenne des sciences sociales*, 25, 77 : *Pensée naturelle logique et langage : à Jean-Blaise Grize*, p. 179–195.
- GARDIN, Jean-Claude. 1991, « Le rôle du sujet dans les sciences de l'homme : essais d'évaluation objective », *Revue européenne des sciences sociales*, 29, 89 : *L'homme et la société dix ans après Piaget : VII^e colloque annuel du Groupe d'Étude « Pratiques Sociales et Théories »*, p. 91–102.
- GARDIN, Jean-Claude. 1993, « Les embarras du naturel », *Archives Européennes de Sociologie / European Journal of Sociology / Europäisches Archiv für Soziologie*, 34, 1 : *The Weight of the Past*, p. 152–165, DOI : [10.1017/S0003975600006603](https://doi.org/10.1017/S0003975600006603).
- GARDIN, Jean-Claude. 1995, « Calcul, informatique et raisonnement en archéologie », dans *Raisonnement et Calcul*, Neuchâtel, 24–25 juin 1994, sous la dir. de Denis MIÉVILLE, Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques, 63, Neuchâtel : Université de Neuchâtel, p. 11–33.
- GARDIN, Jean-Claude. 1996a, « Formalisation et simulation des raisonnements », dans *Une école pour les sciences sociales*, sous la dir. de Jacques REVEL et Nathan WACHTEL, Paris : Éditions du Cerf et Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 185–208.
- GARDIN, Jean-Claude. 1996b, « Les embarras du naturel », *Revue européenne des sciences sociales*, 34, 103 : *Du bon usage de la sociologie. Pavane pour Jean-Claude Passeron*, sous la dir. d'Ariane MIÉVILLE et Giovanni BUSINO, p. 215–228.
- GARDIN, Jean-Claude. 1997a, « Autocritique d'un texte archéologique : logique naturelle et logique de champs », dans *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, sous la dir. de Denis MIÉVILLE et Alain BERRENDONNER, Sciences pour la communication, 52, Berlin : Peter Lang, p. 37–57.
- GARDIN, Jean-Claude. 1997b, « Le questionnement logiciste et les conflits d'interprétation », *Enquête*, 5 : *Débats et controverses*, p. 35–54, DOI : [10.4000/enquete.1043](https://doi.org/10.4000/enquete.1043).
- GARDIN, Jean-Claude. 1999, « Archéologie, formalisation et sciences sociales », *Sociologie et sociétés*, 31, 1, p. 119–127, DOI : [10.7202/001282ar](https://doi.org/10.7202/001282ar).
- GARDIN, Jean-Claude. 2001, « Entre modèle et récit : les flottements de la troisième voie », dans *Le modèle et le récit*, sous la dir. de Jean-Yves GRENIER, Claude GRIGNON et Pierre-Michel MENDER, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 457–487.
- GARDIN, Jean-Claude. 2002, « Les modèles logico-discursifs en archéologie », *Archeologia e Calcolatori*, 13 : *XIVth Congress of the International Union of Prehistoric and Protohistoric Sciences (Liège 2001), Commission IV, Data Management and Mathematical Methods in Archaeology*, sous la dir. de François DJINDJIAN et Paola MOSCATI, p. 19–30.
- GARDIN, Jean-Claude. 2003, « Archaeological Discourse, Conceptual Modelling and Digitalisation: an Interim Report of the Logicist Program », dans *The Digital Heritage of Archaeology*, 30th Computer Applications and Quantitative Methods in Archaeology Conference Heraklion, Crète, 2–6 avr. 2002, sous la dir. de Martin DOERR et Apostolis SARRIS, Athens : Archive of Monuments and Publication, Hellenic Ministry of Culture, p. 5–12.
- GARDIN, Jean-Claude. 2009a, « Modèles discursifs et transfert de connaissances en archéologie », dans *La mise à l'épreuve. Le transfert des connaissances scientifiques en questions*, sous la dir. de Pascal SALEMBIER, Philippe GESLIN,

- Christophe ALBALADEJO et Danièle MAGDA, Update sciences & technologies, Versailles : Quæ, p. 25–41, DOI : [10.3917/quae.albal.2009.01.0023](https://doi.org/10.3917/quae.albal.2009.01.0023).
- GARDIN, Jean-Claude. 2009b, « Sciences de l'archéologie et sciences de la nature : entreprises novatrices depuis trente ans », dans *Sciences de l'homme et sciences de la nature. Essais d'épistémologie comparée*, sous la dir. de Claude GRIGNON et Claude KORDON, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 167–189.
- GARDIN, Jean-Claude, Olivier GUILLAUME, P. HERMAN, Antoinette HESNARD, Marie-Salomé LAGRANGE, Monique RENAUD et Élisabeth ZADORA-RIO (éd.) 1987, *Systèmes experts et sciences humaines. Le cas de l'archéologie*, avec une préf. de Jean-Louis LAURIÈRE, Paris : Eyrolles, xiii–269 p.
- GUERREAU, Alain. 2001, *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen-Âge au XXI^e siècle ?*, Paris : Éditions du Seuil, 342 p.
- LATOUR, Bruno et Pierre LEMONNIER (éd.) 1994, *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris : La Découverte, 344 p.
- LENCLUD, Gérard. 1991, « Le nomologique et le néant », *Études rurales*, 121–124, 1 : *De l'agricole au paysage*, p. 255–263.
- LENCLUD, Gérard. 2001, « Le formel et le vécu », dans *Le modèle et le récit*, sous la dir. de Jean-Yves GRENIER, Claude GRIGNON et Pierre-Michel MENDER, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 425–456.
- LÉON, Jacqueline. 2015, *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*, Lyon : ENS Éditions, 216 p.
- LEPENIES, Wolf. 1988, *Die drei Kulturen. Soziologie zwischen Literatur und Wissenschaft*, Reinbeck bei Hamburg : Rowohlt, 558 p.
- LUCAS, Gavin. 2012, *Understanding the Archaeological Record*, Cambridge (Mass.) : Cambridge University Press, xiv–306 p.
- NICCOLUCCI, Franco, Sorin HERMON et Martin DOERR. 2015, « The Formal Logical Foundations of Archaeological Ontologies », dans *Mathematics and Archaeology*, sous la dir. de Juan A. BARCELÓ et Igor BOGDANOVIC, Boca Raton (Fla.) : CRC press, p. 86–99.
- OLSEN, Bjørnar, Michael SHANKS, Timothy WEBMOOR et Christopher WITMORE. 2012, *Archaeology. The Discipline of Things*, Berkeley : University of California Press, ix–255 p.
- PASSERON, Jean-Claude. 1980, *Les mots de la sociologie*, thèse de doctorat d'État, Nantes : Université de Nantes, 294 p.
- PASSERON, Jean-Claude. 1991, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris : Nathan, 408 p.
- PASSERON, Jean-Claude. 1997, « Logique et schématique dans l'argumentation des sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, 35, 107 : *De l'argumentation dans les sciences de la société. II^e Séminaire interdisciplinaire du Groupe d'Études « Raison et rationalités »*, p. 169–196.
- PASSERON, Jean-Claude. 2001, « Formalisation, rationalité et histoire », dans *Le modèle et le récit*, sous la dir. de Jean-Yves GRENIER, Claude GRIGNON et Pierre-Michel MENDER, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 215–282.
- PASSERON, Jean-Claude. 2002, « Logique formelle, schématique et rhétorique », dans *Argumentation. Preuve et persuasion*, sous la dir. de Michel de FOMEL et Jean-Claude PASSERON, Enquête, 2, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 149–181.

- PASSERON, Jean-Claude. 2006, *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris : Albin Michel, 666 p. ; 1991.
- PASSERON, Jean-Claude, Raymonde MOULIN et Paul VEYNE. 1996, « Entretien avec Jean-Claude Passeron. Un itinéraire de sociologue », *Revue européenne des sciences sociales*, 34, 103 : *Du bon usage de la sociologie. Pavane pour Jean-Claude Passeron*, p. 275-354.
- PASSERON, Jean-Claude et Jacques REVEL. 2005, « Penser par cas. Reasonner à partir de singularités », dans *Penser par cas*, sous la dir. de Jean-Claude PASSERON et Jacques REVEL, Enquête, 4, Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, p. 9-44.
- RUSSELL, Bertrand. 1918, *Mysticism and other Essays*, New York : Longmans, Green & Co, vi-234 p.
- SHAPIN, Steven. 1992, « Discipline and Bounding: The History and Sociology of Science as seen through the Externalism-Internalism Debate », *History of Science*, 30, 4, p. 333-369.
- TOULMIN, Stephen E. 1958, *The Use of Argument*, Cambridge : Cambridge University Press, 296 p.